Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Compromis de vente et acompte sur vente

Par delphin

Bonjour

Sur le projet de compromis de vente que m'a transmis l'agence immobilière pour achat d'un appartement,elle me demande le versement d'un acompte qui selon elle sera mis sous séquestre dans une banque qu'elle a choisie.le montant de la vente sera payé comptant lors de la rédaction de l'acte.
Je croyais que c'était au notaire que je devais remettre les fonds lors ou avant la signature de l'acte notarié.Les frais sont a la charges du vendeur.
Que dois-je faire avant de signée ce compromis.
Bonne journée

Par janus2

Bonjour,
Vous pouvez refuser de verser le séquestre à l'agent immobilier et le verser au notaire du vendeur. Attendez-vous à ce que l'agent grince un peu, mais il ne peut pas vous imposer le versement du séquestre à son intention.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France http://conseils-avocat.fr ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50